



Contact(s):

Anne-Laure GALIMARD  
Chambre agriculture 21  
06 31 67 80 65

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Sujet	<b>Lutte contre l'altise du chou</b>
Agriculteur(s) / Exploitation :	1 exploitation, agriculture conventionnelle
Secteur géographique :	Périphérie dijonnaise
Campagne :	2021
Type d'essai :	Microparcelles

## OBJECTIFS

Les altises occasionnent depuis quelques années des dégâts croissants sur les cultures de choux, menées en agriculture conventionnelle ou biologique, entraînant parfois la perte totale de la culture et par là même un impact économique direct. La proximité de cultures de colza et moutarde, productions dont la famille botanique est la même que les choux (brassicacées), très représentées dans la région, est un facteur aggravant de l'intensité des dégâts occasionnés sur choux.

Les résultats obtenus en 2019 et 2020 n'ont pas permis de privilégier une stratégie de lutte, hormis l'effet à confirmer de la matière active Cyazypyr.

L'objectif du renouvellement de cet essai est de corroborer ou infirmer les tendances dégagées en 2019 et 2020.

## RENSEIGNEMENTS PARCELLAIRES

<b>Types de sol</b>	limoneux	<b>Date de plantation</b>	23 juillet 2021
<b>Fertilisation</b>	Apports selon pratiques du producteur	<b>Densité de plantation</b>	3/m2
<b>Irrigation</b>	Apports selon pratiques du producteur	<b>Espèces</b>	Chou fleur
<b>Facteurs et conditions limitants</b>	Été frais et humide	<b>Date de récolte</b>	22/10/2021

## PROCOLE

9 modalités ont été conduites en microparcelles, à raison de 2 répétitions par modalité :

- Témoin non traité
- Matière active de référence : lambda cyalothrine, spécialité commerciale Karaté avec technologie Zéon
- Nouvelle matière active conventionnelle : cyazypyr, spécialité commerciale Verimark
- Bandes engluées, piège expérimental appliqué par passage d'outil
- Tanaisie coupées en tronçons de 5 cm répartie sur le sol
- Purin d'ortie appliqué à 50l/ha bouillie e 200l/ha
- Culture associée de lentilles : lentilles semées à la plantation, densité 10g/m<sup>2</sup>
- Fertilisation coup de fouet avec 20 unités d'ammonitrate à plantation, soit 10g/m<sup>2</sup>
- Binages répétés
- Voile de protection posé à la plantation

La plantation a eu lieu le 23 juillet 2021, selon le plan ci-dessous.

choux producteur		choux producteur		choux producteur		Choux producteur
	Binage		Binage		Binage	
	Azote starter		Azote starter		Azote starter	
	voile		voile		voile	
	lentilles		lentilles		lentilles	
	Ortie		Ortie		Ortie	
	TNT		TNT		TNT	
	infusion tanaisie		infusion tanaisie		infusion tanaisie	
	bandes engluées		bandes engluées		bandes engluées	
	Karaté Zéon		Karaté Zéon		Karaté Zéon	
	Verimark		Verimark		Verimark	

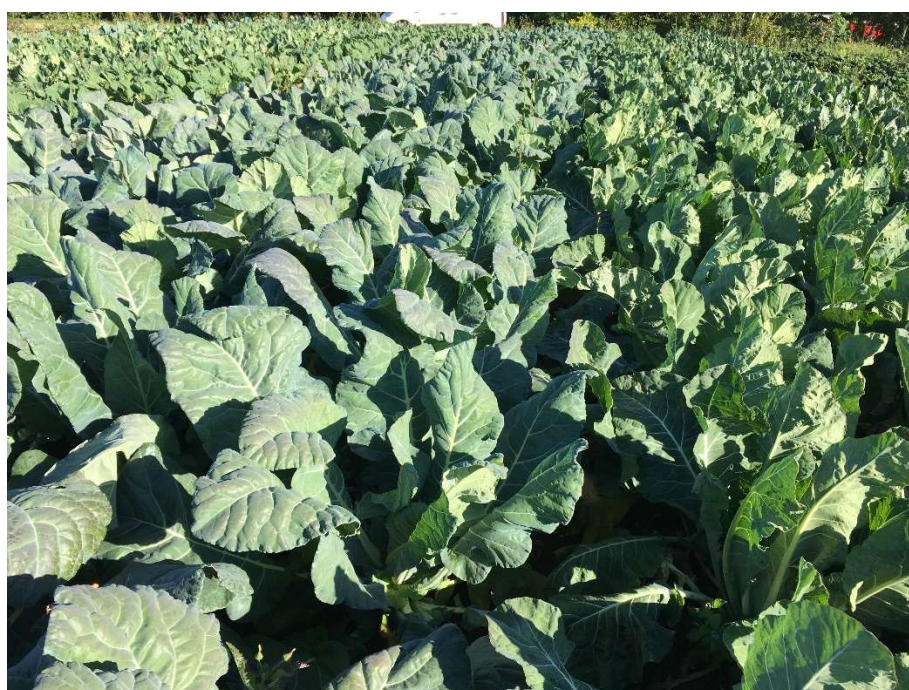
Les intervalles sont de 50cm sur le rang et 75cm en inter rang, soit une densité de 3 plantes/m<sup>2</sup>.

La fertilisation et l'irrigation sont conduites à l'habitude du producteur.

La récolte a été réalisée le 22 octobre.

Les interventions ont été réalisées comme suit :

interventions	dates	
azote	23/07	
ortie	26/07	
binage	30/07	19/08
glu		
tanaïsie	26/07	
karaté zéon		
lentilles	semis 23/07	
verimark	en pépinière	
voile	23/07	



Dispositif au 30/09/21



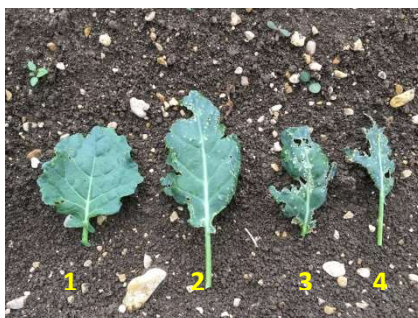
Piège à glu expérimental avec volets mobiles

## RESULTATS

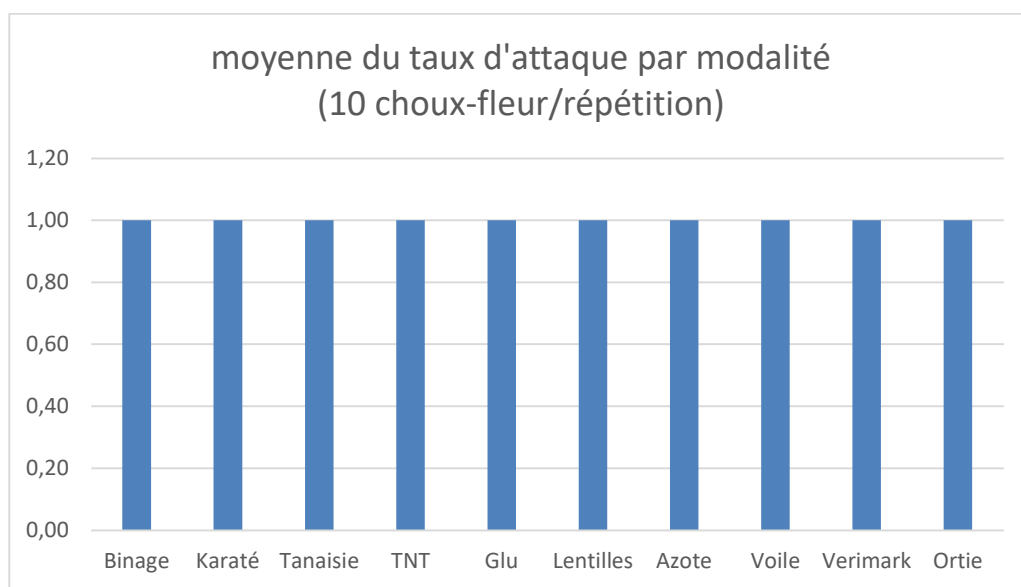
### ➤ En végétation

1 notation a été réalisée le 25 août.

Les 3 plus jeunes feuilles de 10 choux par répétition ont été observées et classées à l'aide d'une échelle allant de 1 (0% < surface attaquée < 25%) à 4 (75% < surface attaquée < 100%).



Echelle de notation



échelle	% détruit
1	0 à 25
2	25 à 50
3	50 à 75
4	75 à 100

Le taux d'attaque est nul cette année. Les résultats obtenus ne sont donc pas différents du témoin, sur les 3 répétitions.

## CONCLUSION

Sans attaque d'altises cette saison, cette expérimentation n'a pas apporté les confirmations escomptées et sera à nouveau mise en place en 2022.